Son Honneur le Président dit:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargée de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi son président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il exposera ces motifs à 3 heures aujourd'hui même.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à l'honorable suppléant du Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAI.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL OTTAWA

le 4 janvier 1973

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale des édifices du Parlement à 3 heures de l'après-midi, aujourd'hui le jeudi 4 janvier 1973, et que, lorsqu'on aura annoncé que tout est prêt, il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la vingt-neuvième législature.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma haute considération. Le secrétaire du Gouverneur général,

Esmond Butler

Son Honneur le Président du Sénat Ottawa

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que le greffier a reçu du registraire général du Canada les certificats établissant que les personnes suivantes ont été appelées au Sénat:

L'honorable John James Greene, C.P.

L'honorable Joseph-Julien-Jean-Pierre Côté, C.P.

[Son Honneur le Président.]

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent à la porte pour être présentés.

Les honorables sénateurs suivants sont présentés, puis remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Le greffier donne alors lecture desdits brefs, puis les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit et prennent leur siège:

L'honorable John James Greene, C.P., de Niagara Falls (Ontario), présenté par l'honorable Paul Martin, C.P., et l'honorable F. W. Rowe.

L'honorable Joseph-Julien-Jean-Pierre Côté, C.P., de Longueuil (P.Q.), présenté par l'honorable Paul Martin, C.P., et l'honorable Maurice Bourget, C.P.

Son Honneur le Président informe le Sénat que chacun des sénateurs susmentionnés a prononcé la déclaration de qualification et y a souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire chargé de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

FEU LE TRÈS HONORABLE LESTER B. PEARSON

HOMMAGE À L'ANCIEN PREMIER MINISTRE

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, j'aimerais rendre hommage à l'ancien premier ministre du Canada, le très honorable Lester Bowles Pearson, qui est décédé mercredi dernier, le 27 décembre, et dont la dépouille a été transportée de l'Édifice central du Parlement, le dimanche 31 décembre, pour être inhumée dans les collines de la Gatineau.

Il était connu sous le nom de Mike Pearson et ce nom restera, je crois, gravé dans la mémoire de nous tous. Puis-je rappeler que je le connaissais depuis longtemps. Je l'ai connu d'abord comme professeur d'histoire à l'université de Toronto où j'étais étudiant. Je l'ai connu ensuite comme fonctionnaire de beaucoup d'avenir au ministère des Affaires extérieures; nous fûmes plus tard collègues au sein des gouvernements dirigés successivement par MM. Mackenzie King et Louis St-Laurent et j'ai servi au sein du cabinet que lui-même a dirigé avec tant de compétence; il était secrétaire d'État aux Affaires extérieures lorsque j'ai eu le privilège de diriger la délégation canadienne aux Nations Unies vers la fin des années 40 et au début des années 50; je l'ai vu devenir chef incontesté du parti libéral en 1958, puis chef de l'opposition et ensuite premier ministre, lorsque j'ai siégé près de lui à la Chambre des communes et suis devenu secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures; et nous sommes restés liés d'amitié au cours des cinq dernières années, après qu'il fut soulagé du lourd fardeau du pouvoir.

Sa vie privée fut aussi variée que sa carrière en politique et en diplomatie. Une fois à la retraite, il a consacré son temps aux choses qui lui tenaient le plus à cœur, c'est-à-dire, la coopération internationale et l'action collective comme solution aux problèmes internationaux.